



# LES RENCONTRES B2B CYCL'EAU

1<sup>ER</sup> SALON PROFESSIONNEL RÉGIONAL DÉDIÉ À LA GESTION DE L'EAU AU COEUR DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

**ADOUR-GARONNE - RHIN-MEUSE - LOIRE-BRETAGNE  
ARTOIS-PICARDIE - RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**

WWW.CYCLEAU.FR



 Le document est disponible en français (page 1)

 [The document is available in English \(page 6\)](#)



*L'Europe à la portée de votre entreprise.*

## Règlement et conditions particulières de participation

### Rencontres BtoB internationales CYCL'EAU

#### 1) Dispositions générales

Dans le cadre du salon CYCL'EAU, les rencontres BtoB internationales sont dédiées à l'ensemble des acteurs privés et publics du domaine de la gestion de l'eau ayant un projet de développement commercial, technologique et/ou de recherche à l'international.

Par exception aux conditions générales de vente CYCL'EAU, les présentes conditions particulières s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout participant désireux de s'inscrire aux Rencontres BtoB internationales, aussi nommées au sein des présentes « l'évènement ».

CYCL'EAU - association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est au 50 rue Lafaurie de Monbadon 33000 Bordeaux, SIRET n°852 420 371 000 27, représentée par Jean-Claude LASSERRE, en sa qualité de président de l'association CYCL'EAU - est l'organisateur du salon et des rencontres BtoB, ci-après nommé « l'organisateur ».

CYCL'EAU pourra mandater un ou plusieurs partenaire, membre du réseau Enterprise Europe Network, qui contribuera à l'organisation des rencontres BtoB internationales, à leur promotion et à leur mise en œuvre, ci-après nommé « le partenaire ». Sa contribution intervient sous la responsabilité exclusive de l'organisateur.

En s'inscrivant, le participant s'engage sans réserve et adhère de façon pleine et entière au présent règlement et aux conditions de participations.

Les présentes conditions sont contractuelles.

L'organisateur se réserve la faculté de modifier les présentes conditions de participation à tout moment. Les conditions de participation applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription réalisée par le participant.

## 2) Inscription

### 2.1 Salon CYCL'EAU

Avant toute inscription aux rencontres BtoB internationales, les participants devront s'inscrire au salon CYCL'EAU sur le site des organisateurs et s'acquitter des frais de participation.

Formulaire d'inscription et informations sur les tarifs du salon CYCL'EAU : <https://www.cycleau.fr/>

### 2.2 Rencontres BtoB internationales CYCL'EAU

Les inscriptions aux rencontres BtoB internationales se font en ligne sur une plate-forme universelle, mise à disposition par l'organisateur sur le site de l'offreur de solution B2Match : <https://cycleau.b2match.io/>

#### 2.2.1 Délai

A partir du 17 mai et au plus tard trois semaines avant le début de chaque session de rencontres BtoB planifiées par l'organisateur, le participant devra se rendre sur ce site, cliquer sur le bouton « Inscrivez-vous maintenant » et compléter le formulaire pour s'inscrire. Contacter l'organisateur passé ce délai.

Pour tout participant souhaitant planifier des rendez-vous BtoB, il sera possible de le faire sur la plateforme dédiée aux rencontres BtoB jusqu'à une semaine avant chaque session de rencontre BtoB, dans la limite des disponibilités des autres participants et de leur capacité à répondre aux sollicitations de rendez-vous reçues en dernière minute. Contacter l'organisateur et/ou le partenaire pour toute question ou soutien.

#### 2.2.2 Etapes de l'inscription

##### 2.2.2.1 Création d'un compte B2Match

La première étape d'inscription du participant consiste en la création de son compte d'utilisateur B2Match sur la plateforme. Le participant devra saisir son adresse email et un mot de passe.

Les conditions d'utilisation techniques de cette plate-forme universelle ([consultables ici](#)), sa politique de confidentialité ([consultables ici](#)) et l'adhésion du participant lors de la création de son compte, n'engagent pas la responsabilité de l'organisateur, ni celle du partenaire.

##### 2.2.2.2 Inscription à l'événement

Aux étapes suivantes, le participant devra compléter les informations requises sur le formulaire d'inscription à l'événement :

- le type de participation
- les conférences et sessions de rendez-vous BtoB : elles peuvent être mises à jour et de nouvelles sessions peuvent être créées par l'organisateur après l'inscription du participant. Ce dernier en sera averti par l'organisateur ou le partenaire et il pourra ainsi sélectionner et participer à plusieurs sessions de rendez-vous BtoB, à différentes dates et en marge des salons CYCL'EAU sur 12 mois glissants (jusqu'au mois d'avril 2022 inclus). Au-delà, chaque participant sera contacté par l'organisateur afin de lui demander s'il souhaite reconduire son inscription pour une durée de 12 mois et ainsi participer à de nouvelles sessions de rencontres BtoB.
- son nom, prénom, fonction, téléphone, raison sociale, type d'organisme, description de l'activité, adresse postale, logo de l'organisme, domaines d'activité, photo etc.

Ces informations sont obligatoires afin de permettre la participation à l'événement. À défaut, le participant ne pourra être sélectionné.

Le participant s'engage à fournir des informations exactes, précises, actuelles et complètes.

Chaque inscription est nominative.

En créant son compte B2Match et en complétant son inscription à l'événement, chaque participant pourra se reconnecter à la plateforme afin de :

- consulter et modifier son inscription et son profil,
- choisir les conférences et sessions de rendez-vous BtoB auxquels il souhaite participer,
- consulter le catalogue des participants en ligne,
- choisir et planifier ses rendez-vous,
- consulter et modifier son planning de rendez-vous

##### 2.2.2.3 Création d'un profil

Pour participer aux rencontres BtoB, le participant devra compléter à la fin de son inscription, sous sa responsabilité exclusive, à minima un profil "Marketplace" qui présente son offre/demande et le type de collaboration recherchée.

##### 2.2.2.4 Validation de l'inscription par l'organisateur

Les inscriptions sont prises en compte, traitées et confirmées selon leur ordre d'arrivée.

Les confirmations d'inscription seront envoyées par e-mail.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription si :

- elle ne correspond pas au profil requis par la manifestation et/ou si elle ne permet pas d'atteindre l'objectif premier de la manifestation : créer des courants d'affaires internationaux durables entre acteurs du secteur de la gestion de l'eau dans le cadre d'un développement commercial, technologique ou d'un projet de recherche
- elle est incomplète
- le paiement des frais de participation au salon n'a pas été réceptionné par l'organisateur
- si la capacité d'accueil à l'événement est atteinte

### 2.2.2.5 Publication d'un profil

Toutes les inscriptions et les profils seront relus et validés par l'organisateur et le partenaire avant publication. Une fois validées, les informations saisies par le participant seront publiées dans le catalogue sur la plateforme et diffusées aux autres participants, excepté les coordonnées téléphoniques et les adresses emails. Le catalogue est accessible à toute personne intéressée par ou participant à l'événement et se rendant sur le site <https://cycleau.b2match.io/> sous les deux onglets : Participants et Marketplace.

### 3) Gestion et planification des rendez-vous

La prestation rencontres BtoB internationales décrite ci-dessous est délivrée par l'organisateur ou son partenaire et ne pourra débuter qu'après réception des frais de participation par les organisateurs.

Trois semaines avant chaque session de rendez-vous BtoB planifiée par l'organisateur, les participants inscrits à la plateforme des rencontres BtoB seront invités par l'organisateur et/ou le partenaire à se connecter à leur compte et à :

- consulter et filtrer le catalogue des profils pour trouver des contacts pertinents
- effectuer en ligne leur sélection de rendez-vous
- valider/décliner leurs demandes de rendez-vous reçues
- planifier leurs rendez-vous validés aux horaires souhaités, et les modifier si nécessaire, en veillant à ne pas planifier de rendez-vous lors des conférences auxquelles ils souhaitent participer. La plate-forme d'inscription permet la planification de rendez-vous sans conflit d'agenda, à condition que le participant ait sélectionné préalablement les conférences et sessions de rendez-vous BtoB auxquels il souhaite participer lors de son inscription ou ultérieurement dans l'onglet "Agenda".

Contactez l'organisateur passé ce délai.

Chaque rendez-vous planifié durera 20 minutes.

L'organisateur pourra décider de la tenue des rendez-vous :

- en ligne, par visio sur son navigateur Internet en étant connecté à son compte sur la plateforme <https://cycleau.b2match.io/> ou sur l'application B2Match ([Android](#), [iPhone](#)) que le participant aura téléchargée préalablement sur invitation de l'organisateur
- en présentiel, sur le lieu où se déroulera le salon CYCL'EAU
- en présentiel et en ligne

Le planning provisoire de rendez-vous sera consultable en ligne par chaque participant si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- lorsqu'il est connecté à son compte d'utilisateur B2Match sur la plateforme <https://cycleau.b2match.io/>
- dès qu'un premier rendez-vous est validé par les deux parties
- dès que le participant aura planifié son premier rendez-vous à l'heure souhaité

L'organisateur ou le partenaire envoie par email le planning consolidé et prévisionnel aux participants au plus tard un jour avant le début des sessions de rendez-vous BtoB, qui reprendra les horaires et les dates de chaque rendez-vous.

Le participant peut également télécharger l'application B2Match ([Android](#), [iPhone](#)) pour se connecter à son espace et consulter son planning individuel consolidé et suivre ses évolutions de dernière minute.

Un suivi et un accompagnement sera assuré par l'organisateur et/ou le partenaire.

Dans le cas où aucun autre profil présent dans le catalogue ne correspond à la recherche du participant, l'organisateur activera son réseau et cherchera dans la mesure du possible un partenaire potentiel à même de répondre à la coopération souhaitée. Néanmoins, si aucun profil ne pouvait être trouvé, ni la responsabilité de l'organisateur, ni celle du partenaire ne pourraient être engagées.

Leur responsabilité ne pourra pas non plus être engagée dans le cas où un participant ne se présente pas aux rendez-vous.

### 4) Suivi après l'événement

Après l'événement, l'organisateur et le partenaire recontacteront chaque participant pour qu'il évalue sa participation et chaque rendez-vous BtoB. Cette enquête fait partie de la démarche qualité de l'organisateur et de celle du partenaire, et permettra d'identifier les potentiels accords de partenariats résultant des échanges issus des rendez-vous planifiés sur l'événement.

Il est précisé que, sauf opposition préalable du participant, le partenaire membre du réseau Enterprise Europe Network, dont le service est cofinancé par la Commission européenne, pourra informer cette dernière du nombre et du contenu des accords de partenariats conclus entre les participants suite à l'événement. Le partenaire gèrera un traitement informatisé des données correspondantes, pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ; les données sont accessibles aux salariés de l'Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME) pour les besoins du suivi des accords de partenariat conclus et enregistrés dans la base de données avec l'accord préalable des personnes concernées.

### 5) Frais de participation

L'inscription sur la plateforme et la participation aux rencontres BtoB internationales sont gratuites et accessibles à tous les participants des salons CYCL'EAU s'étant acquittés des frais de participation au salon auprès de l'organisateur.

## 6) Désistement et annulation par le participant

### 6.1 Dispositions générales

Toute demande d'annulation d'inscription doit être envoyée par email à [contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr)  
Les demandes d'annulation devront être formulées par ce biais 10 jours avant la date de l'évènement.

### 6.2 Disposition particulière

Tout participant qui a déjà des rendez-vous BtoB enregistrés et qui souhaite annuler sa présence s'engage à se faire représenter pour honorer ses rendez-vous.

## 7) Annulation par l'organisateur

L'organisateur de l'évènement se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout ou partie de la manifestation dès lors que son organisation devient impossible ou si le nombre minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les participants seront prévenus. L'annulation par l'organisateur de l'évènement ne fera pas l'objet d'un remboursement des frais de participation dont le participant s'est acquitté dans le cadre de sa participation au salon CYCL'EAU. L'organisateur et le partenaire n'engagent pas leur responsabilité et toute réclamation ou revendication de la part du participant, en particulier la perception de dommages et intérêts, sous quelque forme que ce soit est exclue.

## 8) Responsabilité

Ni l'organisateur de l'évènement ni le partenaire ne peuvent être tenus pour responsables :

- des informations communiquées par les participants
- dans le cas d'un accident engageant la responsabilité du participant ou d'autres incidents lui étant imputables comme le bris, la perte ou le vol.

## 9) Protection des données

### 9.1 - Responsable de traitement

L'organisateur est à considérer comme le responsable du traitement des données personnelles concernant le participant au regard des dispositions du règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, applicable depuis le 25 mai 2018 (ci-après désigné sous l'acronyme « RGPD ») et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; B2Match en tant qu'hébergeur est responsable des données intégrées dans le compte du participant créé à cette occasion (email), l'organisateur assure la responsabilité des autres données (nom, prénom, fonction, téléphone, raison sociale, type d'organisme, description de l'activité, adresse postale, logo de l'organisme, domaines d'activité et le profil ou type de coopération recherchée présenté dans le catalogue des participants). Le partenaire intervient en qualité de sous-traitant du responsable de traitement.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, le participant dispose d'un droit permanent d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de suppression de l'ensemble des données collectées le concernant. Pour l'exercer, le participant peut envoyer un courrier électronique au responsable du traitement ou à l'hébergeur en fonction des données concernées :

- pour B2Match selon les modalités figurant à l'art. 15 de sa [privacy policy](#), dont le participant aura pris connaissance au moment de la création de son compte
- pour l'organisateur : [contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr) ou un courrier postal à l'adresse :  
CYCL'EAU  
50 rue Lafaurie de Monbadon  
33000 Bordeaux

Toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Pour toute information complémentaire sur les droits du participant, et notamment sur le contenu du RGPD, le participant pourra consulter le site Internet de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

L'organisateur poursuit des intérêts légitimes en mettant en place ce traitement de données à caractère personnel et poursuit ainsi son objet social.

9.2 - Les données collectées par l'organisateur sont traitées conformément aux dispositions du RGPD et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et du RGPD, l'organisateur se réserve le droit de transmettre tout ou partie des données personnelles concernant les participants aux partenaires pour les besoins de la mise en ligne du catalogue, systématiquement mis à jour sur le site <https://cycleau.b2match.io/>.

Tout usage de données personnelles autre que celui indiqué aux articles 4. et 9.2 ci-dessus devra faire l'objet d'un consentement individuel, préalable et explicite de la part des participants.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD, l'organisateur

- se réserve le droit de transmettre à un tiers les données personnelles concernant le participant, soit pour respecter une obligation légale, soit en application d'une décision judiciaire, administrative, ou d'une autorité administrative indépendante (comme par exemple la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).
- s'engage à prendre toutes précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données personnelles du participant et, notamment, empêcher que

les données personnelles du participant ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

9.3 - Le participant s'engage à ce que les données personnelles le concernant soient exactes, complètes et non équivoques. Elles sont obligatoires en vue du traitement des demandes d'inscription aux rencontres BtoB internationales et le participant est informé de ce que le refus de fournir ces données obligatoires a pour conséquence l'impossibilité de déterminer si le participant correspond au profil requis pour la manifestation et par suite, le refus de son inscription.

9.4 – Les données collectées sont conservées pour les besoins des Rencontres BtoB internationales et leur bon accomplissement ; la durée de conservation des données personnelles est de 3 ans à compter de l'inscription à l'événement organisé par l'association CYCL'EAU.

9.5 - Les destinataires des données sont les salariés en charge de la gestion de la relation clients de l'organisateur, de B2Match et du partenaire, ainsi que, le cas échéant, en cas d'accord de la personne concernée, de l'Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME). Les participants aux rencontres BtoB seront également destinataires des données des autres participants avec lesquels ils seront amenés à échanger.

9.6 - Si le participant souhaite introduire une réclamation en application du RGPD, il devra s'adresser à l'autorité de contrôle via son site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07.

## **10) Utilisation d'enregistrements vidéos, clichés ou autres supports**

Lors du salon et des rencontres BtoB internationales, l'organisateur et le partenaire réaliseront des captations d'image et/ou de son (prises de vues, enregistrements vidéos et/ou audio, etc.) afin de représenter des groupes de participants. Ces captations d'images sont destinées à faire connaître parmi les professionnels le salon CYCL'EAU et elles sont amenées à être diffusées sur les sites des organisateurs et du partenaire et sur certains réseaux sociaux. Elles ne sont en aucun cas utilisées à d'autres fins, ni commercialisées.

## **11) Litiges**

La relation juridique, établie par le présent règlement de participation, entre les participants, l'organisateur et le partenaire relève du droit français. La langue pour tout litige est le français.

Les parties rechercheront en priorité une solution amiable, conformément au règlement de la Plate-forme de médiation et d'arbitrage Gironde. En cas d'échec, les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

## **1) Contacts**

### Organisateur du salon et des rencontres BtoB

CYCL'EAU  
50 rue Lafaurie de Monbadon  
33000 Bordeaux  
[contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr)  
00 33 (0)6 26 41 98 12

### Partenaire dans la mise en oeuvre des rencontres BtoB internationales

ENTERPRISE EUROPE NETWORK  
<https://een.ec.europa.eu/>





# LES RENCONTRES B2B CYCL'EAU

1<sup>ER</sup> SALON PROFESSIONNEL RÉGIONAL DÉDIÉ À LA GESTION DE L'EAU AU COEUR DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

**ADOUR-GARONNE - RHIN-MEUSE - LOIRE-BRETAGNE  
ARTOIS-PICARDIE - RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**

WWW.CYCLEAU.FR



*L'Europe à la portée de votre entreprise.*

## Terms and special conditions of attendance

### International BtoB Meetings CYCL'EAU

#### 1) General Provisions

International BtoB Meetings to be held at CYCL'EAU Strasbourg tradeshow are dedicated to all private and public actors in the field of water management with plans to develop international business expansion, technology or research connexions.

As an exception to the CYCL'EAU general conditions of sale, these terms and special conditions apply unreservedly and without restriction to any participants wishing to register for the international BtoB meetings, referred to herein as *'the event'*.

CYCL'EAU – an association under the law of 1 July 1901, having its headquarters at 50 rue Lafaurie de Monbadon 33000 Bordeaux, entered in SIRET number ° 852 420 371 000 27, represented by Jean-Claude LASSERRE, as president of the association CYCL'EAU - is the organizer of the tradeshow and the BtoB meetings, referred to herein as *'the organizer'*.

CYCL'EAU may mandate one or more partner, member of the Enterprise Europe Network, who will contribute to the organization of international BtoB meetings, their promotion and their implementation, hereinafter named *"the partner"*. Its contribution comes under the exclusive responsibility of the organizer.

By registering, the participant undertakes without reserve and fully adheres to these rules and conditions of attendance.

These terms and conditions are contractually binding.

The organizer reserves the right to amend its terms and conditions of attendance at any time. The applicable terms and conditions are those in effect on the date of registration by the participant.

## 2) Registration

### 2.1 CYCL'EAU trade show

Before registering for international BtoB meetings, participants must register for the CYCL'EAU trade show on the organisers' website and pay the participation fees.

Registration form and information on the participation fees of the CYCL'EAU trade show: <https://www.cycleau.fr/>

### 2.2 International BtoB meetings CYCL'EAU

Registration to the international BtoB meetings is online via a universal platform made available by the organizer on the site of the solution provider B2Match: <https://cycleau.b2match.io/>

#### 2.2.1 Deadline

As of May 17th and at the latest three weeks before the beginning of each BtoB meeting session planned by the organizer, the participant must go on this site, click on the button "Register now" and fill in the registration form to register. Contact the organizer after this deadline.

For any participant wishing to schedule BtoB meetings, it will be possible to do so on the platform dedicated to BtoB meetings up to one week before each BtoB meeting session, subject to the availability of other participants and their ability to respond to last minute appointment requests. Contact the organizer and / or the partner for any questions or support.

#### 2.2.2 Registration steps

##### 2.2.2.1 Creation of a B2Match user account

The first step in registering for the participant is to create his B2Match user account on the platform. The participant will have to enter his email address and a password.

The technical conditions of use of this universal platform ([available here](#)), its confidentiality policy ([available here](#)) and the participant's subscription during the creation of his account, do not engage the responsibility of the organizer, nor the partner's one.

##### 2.2.2.2 Registration to the event

In the following steps, the participant will have to fill in the required information on the registration form of the event:

- the participation type
- the conferences and BtoB meeting sessions: it can be updated and new sessions can be planned by the organizer after the participant has registered. The participant will be notified by the organizer or the partner and he will be able to select and participate in several BtoB meeting sessions, on different dates and during the CYCL'EAU fairs over a 12 months period (until April 2022 inclusive). Beyond that, each participant will be contacted by the organizer to ask him if he wishes to renew his registration for a period of 12 months and thus participate in new BtoB meeting sessions.
- his name, surname, function, telephone, company name, type of organization, description of the activity, postal address, logo of the organization, fields of activity, photo etc.

These information are mandatory in order to allow the participation at the event. Otherwise, the participant cannot be selected.

The participant undertakes to supply information that is true, accurate, current and complete.

Each registration is nominative.

By creating a B2Match account and completing the event registration, each participant will be able to reconnect to the platform in order to:

- view and modify their registration and profile,
- select the conferences and BtoB meeting sessions they want to attend
- view the online participant catalog,
- choose and schedule their meetings,
- view and modify their meeting schedule.

##### 2.2.2.3 Creating a profile

At the end of his registration, the participant must fill in, under his exclusive responsibility, a "Marketplace" profile that presents his offer/request and the type of collaboration sought.

##### 2.2.2.4 Validation of the registration by the organizer

Registrations are taken into account, processed and confirmed according to their order of arrival.

Confirmation of registration will be sent by e-mail.

The organizer reserves the right to reject a registration if:

- it does not meet profile requirements for the event and/or it does not contribute to the primary aim of the event: to create lasting international business links between actors in the field of water management as part of business or technological development or a research project
- it is incomplete
- receipt of payment of the trade show participation fees has not been received by the organiser
- the event has reached full capacity

##### 2.2.2.5 Publishing a profile

All registrations and profiles will be reviewed and approved by the organizer and the partner before publication.

Once validated, the information entered by the participant will be published in the catalog on the platform and disseminated to the other participants, except phone numbers and email addresses.

The catalog is available to anyone interested in or participating in the event and visiting the website <https://cycleau.b2match.io/> under the two tabs: Participants and Marketplace.

### **3) Management and scheduling of appointments**

The international BtoB meetings service described below and delivered by the organizer or its partner can only begin after the registration fees has been received by the organizer.

Three weeks before each BtoB meeting session planned by the organizer, each participant registered at the BtoB meetings platform will be invited by the organizer and/or the partner to connect to his account and to:

- browse and filter the profile catalog to find relevant contacts
- make a selection of meetings online
- approve / reject his meeting requests received
- plan the validated meetings at the wished times, and modify them if necessary, making sure not to organize the BtoB meetings at the same time as the workshops, conferences and round tables that he would like to attend. The website of the solution provider enables the participant to schedule meetings without agenda conflicts, provided that the participant has previously selected the conferences and BtoB meeting sessions in which he wishes to participate during the registration process or later in the "Agenda" tab.

Contact the organizer after this deadline.

Each scheduled meeting will last 20 minutes.

The organizer will be able to decide whether the meetings will take place:

- online, by video on his Internet browser by being connected to his account on the B2Match platform <https://cycleau.b2match.io/> or on the B2Match application ([Android](#), [iPhone](#)) that the participant will have downloaded beforehand at the invitation of the organizer
- in face-to-face, at the place where the CYCL'EAU trade fair will take place
- in face-to-face and online

The provisional meeting schedule will be consulted online by each participant if all the following conditions are met:

- when connected to his B2Match user account on the platform <https://cycleau.b2match.io/>
- as soon as a first meeting is approved by both parties
- as soon as the participant has planned his first meeting at the wished time

The organizer or the partner sends by email the consolidated and provisional schedule to the participants at the latest one day before the beginning of the BtoB meetings sessions. The schedule will set out the dates and times of each BtoB meeting.

Participants can also download the B2Match application ([Android](#), [iPhone](#)) to connect to their account and consult their schedule as well as last minute changes on it.

The organizer and/or the partner will support the participant.

In the event that no profile in the catalogue meets the participant's requirements, the organizer will activate its network and insofar as possible seek out a potential partner able to meet the requirements for cooperation. Nevertheless, should no profile be found, neither the organizer nor the partner, may be held liable.

Nor may they be held liable in the event that a participant fails to attend the meeting.

### **4) Follow up after the event**

After the event, the organizer and the partner will contact again each participant to evaluate his participation and each meeting. This survey is part of the quality approach of the organizer and the partner and will allow identifying potential partnership agreements resulting from exchanges and stemming from the meetings scheduled on the event.

It is specified that, unless prior objection by the participant, the partner member of the Enterprise Europe Network, whose service is co-financed by the European Commission (EC), may inform the EC of the number and content of the partnership agreements following the event and concluded between the participants. The partner will manage the computerized processing of the corresponding data, for a period not exceeding that necessary for the purposes for which they are processed. The data are accessible to the employees of the Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME) for the purposes of monitoring partnership agreements concluded and recorded in the database with the prior consent of the persons concerned.

### **5) Subscription fee**

Registration on the platform and participation in international BtoB meetings are free and accessible to all participants of the CYCL'EAU trade shows who have paid the trade show participation fees to the organizer.

### **6) Withdrawal or cancellation by the participant**

#### **6.1 General Provisions**

Any request to cancel the registration must be sent by email to [contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr)

Cancellation requests must be made in this way 10 days prior to the event date.

#### **6.2 Particular provision**

Any participant who already has BtoB meetings arranged and who wishes to cancel their attendance commits itself to appoint another person from the company to honor their meetings.



## 7) Cancellation by the organiser

The organizer of events reserves the right to cancel or postpone all or any part of the event in circumstances where it becomes impossible to organize or if the minimum number of participants required is not reached. In this case, participants shall be notified. The cancellation of the event by the organizer will not be subjected the refund of the participation fees paid by the participant within the framework of his participation in the CYCL'EAU show.

Organizer and partner shall not be held liable and the participant shall make no claims, in particular for damages, in any form.

## 8) Liability

The organizer of the event and the partner may not be held liable:

- for information communicated by participants
- in the event of an accident for which the participant is liable or any other incidents such as breakages, loss or theft.

## 9) Data protection

### 9.1 - Treatment responsibility

The organizer is to be considered as being responsible of the processing of the participant's personal data according to the European Regulation dated 27 April 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of these data, that shall take effect from May 25, 2018 (referred to herein as "GDPR") and the amended law n ° 78-17 of January 6, 1978 (loi Informatique et Liberté). B2Match as web host is responsible for the data entered by the participant in his account, created on this occasion (email). The organizer is responsible for the other data (name, surname, function, telephone, company name, type of organization, description of the activity, postal address, logo of the organization, fields of activity and the profile or type of cooperation sought in the attendee's profile catalogue). The partner acts as a processor of the data controller.

In accordance with the amended French Data Protection Act of 6 January 1978 (loi Informatique et Liberté) and with the GDPR, the participant has a permanent right to access, amend, remove, limit or delete at any time all his personal data collected. In order to exercise this right, the participant may contact the organization responsible of the processing of the data concerned:

- B2Match in accordance with article 15 of their [privacy policy](#) which the participant is aware of at the time of the creation of his account
- The organizer CYCL'EAU [contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr) or a postal mail at  
CYCL'EAU  
50 rue Lafaurie de Monbadon  
33000 Bordeaux

Proof of identity must be included with any request.

For any additional information on your rights, including content of GDPR, you may consult the CNIL website [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

The organizer pursues legitimate interest by implementing such processing of personal data and it accomplishes its company purpose.

9.2 - Data collected by the organizer are processed in accordance with the provisions of GDPR and the amended French Data Protection Act of 6 January 1978 (loi n°78-17), relative to computing, data and liberty.

In accordance with the provisions of the French Data Protection Act of 6 January 1978 (loi n°78-17) and with the GDPR, the organizer reserves the right to share any or all of the participants' personal data with partners for the publication of an online catalogue, systematically updated on the following website.

Any use of personal data other than the ones stated above in articles 4. and 9.2 must be explicitly consented to in advance by each participant on an individual basis.

In accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978 (loi n°78-17) and with the GDPR, the organizer:

- reserves the right to share personal data of the participant either to meet a legal obligation or in accordance with a ruling by the courts, administration or an independent administrative body (such as, for example, the French Data Protection Authority, the Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).
- undertakes to take any necessary precautions in keeping with the nature of the data and risks of processing, to ensure the security of the participant's personal data and, in particular, to prevent the participant's personal data from being distorted, damaged or third parties from having access to it.

9.3 – The participant commits to guaranteeing that this information is accurate, complete and reliable. Such data are required for the processing of registration requests to the international BtoB meetings and the participant is hereby notified that refusal to provide these required data shall mean that it is impossible to determine whether the participant's profile is suitable for the event and, as such, shall result in their registration being rejected.

9.4 - The data is retained for the needs of the international BtoB meetings and its successful fulfillment. The duration for which personal data may be kept is three years from the moment of registration to the event organized by CYCL'EAU.

9.5 - The recipients of the data are the employees in charge of the customer relationship management of CYCL'EAU, B2Match and the partner, as well as, in case of agreement of the person concerned, the Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME). Participants in the BtoB meetings will also receive the data of the other participants with whom they will communicate.

9.6 - If the participant would like to submit a complaint in application of the GDPR, he should address directly to the supervising authority on its website [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) or by writing to the following address: 3 place de Fontenoy TSA 8071575334 PARIS CEDEX 07.

#### **10) Use of video recordings, photos or other media**

During the trade show and international BtoB meetings, the organiser and the partner will record images and / or sound (shooting, video and / or audio recordings, etc.) in order to represent groups of participants. These images are intended to raise awareness among professionals of the CYCL'EAU trade show and they will be broadcast on the websites of the organiser and the partner and on certain social networks. They are not in any way used for other purposes, or marketed.

#### **11) Disputes**

The legal relationship established by these rules between participants, organizer and partner, is subject to French law. In the event of a dispute the French language shall prevail.

Parties shall first endeavor to reach an amicable solution, in accordance with the rules of the Gironde Médiation arbitration platform. Should this fail, jurisdiction shall lie with the Bordeaux courts only.

#### **12) Contacts**

##### Tradeshow and BtoB meetings organizer

CYCL'EAU  
50 rue Lafaurie de Monbadon  
33000 Bordeaux  
[contact@cycleau.fr](mailto:contact@cycleau.fr)  
00 33 (0)6 26 41 98 12

##### Partner in setting up BtoB meetings

ENTERPRISE EUROPE NETWORK  
<https://een.ec.europa.eu/>